

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

REGLEMENT GRAPHIQUE

Tome 2 – Plan thématique

CAMARET-SUR-MER

Planche 3

Echelle : 1/5000e

PLUIH approuvée par le Conseil communautaire le : 17 février 2020
 PLUIH rendu exécutoire le : 24 mars 2020
 Modification simplifiée n°1 du PLUIH approuvée le : 16 mai 2022
 Mise en compatibilité n°1 du PLUIH avec une déclaration de projet approuvée le : 16 mai 2022
 Modification n°1 du PLUIH approuvée le : 29 septembre 2025
 Modification n°1 du PLUIH rendue exécutoire le :



- Cavités souterraines (Source BRGM)
-  Périmètre de carrières
-  Retraits-gonflements des sols argileux - Aléa faible (Source BRGM)
-  Zone de préemption dans un espace naturel et sensible (cf. Annexes du présent PLUi-H)
-  Zones de présomption de prescriptions archéologiques (Source DRAC Bretagne)

Zones basses littorales exposées au risque de submersion marine (Source DDTM29)

- Zones d'aléa fort
-  Zones d'aléa moyen
-  Zones d'aléa lié au changement climatique

Zones inondables (Source Atlas des Zones Inondables (AZI) - DREAL

- ☐ Niveau d'aléa indéterminé

Risques de remontée de nappes (Source BRGM)

-  Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe
- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave

Mouvements de Terrain (Source BRGM)

- ◆ Eboulements/Chutes de blocs
- ◆ Effondrements
- ◆ Glissements
- ◆ Sous cavage

Périmètres de protection des captages d'alimentation en eau (Source DDTM29)

-  Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée

- Limites communales terrestres (Source : Pôle métropolitain du Pays de Brest - tracé non officiel)
 Commune concernée par un Plan de Prévention des Risques
 (cf. Servitudes d'Utilité Publique annexées au présent PLUi-H)

Camaret-sur-Mer : PPR Littoraux
Le Faou et Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h : PPR Inondations
Crozon et Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h : PPR Technologiques

